



## **OSISKO ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ PAR VOIE DE PRISE FERME DE 200 MILLIONS \$**

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION  
AMÉRICAINES NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.

**(Montréal, le 21 janvier 2015)** Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX : OR) annonce aujourd'hui qu'elle a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes, dirigé conjointement par Marchés financiers Macquarie Canada Ltée et RBC Marché des Capitaux, selon laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acquérir, sur la base d'un placement privé par voie de prise ferme, 10 960 000 bons de souscription spéciaux de la Société (« bons spéciaux ») à un prix de 18,25 \$ CAD par bon spécial, pour un produit total brut de 200 020 000 \$ CAD. Chaque bon spécial confère à son détenteur le droit d'acquérir, sans verser de contrepartie supplémentaire, une unité (« unité ») d'Osisko, chaque unité étant composée d'une action ordinaire (« action ordinaire ») d'Osisko et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire entier étant un « bon de souscription ») d'Osisko. Les bons spéciaux seront exerçables par les détenteurs en tout temps après la date de clôture sans avoir à verser de contrepartie supplémentaire et tous les bons spéciaux non exercés seront présumés être exercés à la première des deux dates suivantes : (a) la journée qui est quatre mois et un jour après la date de clôture et (b) la journée qui est trois jours ouvrables après la confirmation de la part des autorités réglementaires canadiennes en valeurs mobilières du dépôt d'un prospectus (final) pour chacune des provinces du Canada où les bons spéciaux sont vendus (les « provinces admissibles »), qualifiant les actions ordinaires à être émises suite à l'exercice ou à l'exercice présumé des bons de souscription spéciaux (le « prospectus de qualification finale »).

La Société devra déployer des efforts raisonnables sur le plan commercial pour obtenir le prospectus de qualification finale d'ici 60 jours suivant la date de clôture (la « date de pénalité »). Si la Société échoue à qualifier les actions ordinaires pour émissions dans les provinces admissibles d'ici la date de pénalité, les détenteurs des bons spéciaux seront en droit de recevoir 1,1 action ordinaire et 0,55 d'un bon de souscription sans le versement de contrepartie supplémentaire de la part du détenteur (la « pénalité »).

Chaque bon de souscription entier donnera à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 36,50 \$ CAD par action ordinaire, pour une période de 84 mois suivant la date de clôture.

De plus, les preneurs fermes se sont vus attribuer une option pour attribution excédentaire exerçable en tout temps jusqu'à la clôture du placement afin d'augmenter celui-ci jusqu'à un montant additionnel de 1 644 000 bons spéciaux, pour un produit brut supplémentaire pouvant atteindre 30 003 000 \$ CAD.

La Société prévoit utiliser le produit net tiré du placement pour le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise.

La clôture du placement doit avoir lieu le jour ouvrable suivant la clôture des transactions prévues aux termes du plan d'arrangement avec Mines Virginia Inc., dans la mesure où ce ne soit pas avant le 17 février 2015 et au plus tard le 20 février 2015 (la « date de clôture »), et est assujettie à certaines conditions, y compris, mais sans s'y limiter, l'obtention de toutes les approbations nécessaires, incluant l'approbation de la Bourse de Toronto et des autorités réglementaires en valeurs mobilières.

Les titres offerts n'ont pas été enregistrés conformément à la *Securities Act of 1933* des États-Unis, avec ses modifications successives, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou des dispenses applicables d'enregistrement.

### À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société de redevances et minière dont l'actif principal est une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or Canadian Malartic, située à Malartic, Québec. La Société détient également une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario. Osisko détient aussi approximativement 9,9% des actions de Mines Virginia Inc. (« Virginia »).

Le 17 novembre 2014, Osisko et Virginia ont annoncé un regroupement d'entreprises proposé aux termes d'un plan d'arrangement. Le 12 janvier 2015, les actionnaires d'Osisko et Virginia ont approuvé le regroupement des sociétés et la clôture de l'arrangement est prévue pour la mi-février 2015.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

### Énoncés prospectifs

*Le présent communiqué contient certains énoncés prospectifs à l'égard d'Osisko (la « Société »). Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Société à faire certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs, incluant les perspectives financières, peuvent contenir notamment des commentaires liés aux affaires ou aux objectifs financiers de la Société, que toutes les conditions seront satisfaites afin de compléter le financement, incluant l'obtention de toutes les approbations des autorités réglementaires, que toutes les conditions seront satisfaites afin de compléter l'acquisition de Mines Virginia Inc., aux stratégies ou actions futures de la Société, ses cibles et attentes relatives aux conditions financières. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. La Société considère les facteurs et hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle met le lecteur en garde, à l'égard d'événements futurs dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, que ces facteurs et hypothèses pourraient se révéler inexacts puisqu'ils sont soumis à des risques et à des incertitudes qui touchent la Société et ses activités.*

*Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société se rapportant à ses plus récents états financiers intermédiaires déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.*

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

John Burzynski  
Vice-président principal, développement des affaires  
Tel. (416) 363-8653  
[jbuzynski@osiskogr.com](mailto:jbuzynski@osiskogr.com)

Joseph de la Plante  
Vice-président, développement corporatif  
Tel. (514) 940-0670  
[jdelaPlante@osiskogr.com](mailto:jdelaPlante@osiskogr.com)